

# Rassemblement 14h place Massena à Nice

à l'appel du SNUipp-FSU



[Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021](#)

[Téléchargez le bulletin d'adhésion](#)



## 2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°39

**Sommaire:** Action, Maternelle, Urgence climatique, Timss, Direction, Contractuel, Prime, Chsct, Masques, Permutations

---



**Le SNUipp-FSU est reçu demain 15 décembre par le Dasen  
Compte-rendu dans la foulée**



**«Pas de cadeaux pour le service public d'éducation »,  
il y a nécessité d'un plan d'urgence !**

**Rendez-vous, à 14 h place massena à Nice mercredi 16 décembre, pour  
y déposer les cadeaux que devrait recevoir l'école et ses personnels.**

La crise sanitaire que traverse la société tout entière, aura mis sur le devant de la scène le rôle important et incontournable de l'école et de ses personnels. Les attentes de la profession sont fortes et les réponses ministérielles sont loin d'être à la hauteur. La situation sanitaire aura eu un effet loupe à la fois sur les inégalités mais aussi sur le rôle incontournable que doit jouer l'école pour les combattre.

Loin d'en tirer des leçons, la rue de Grenelle, persiste dans une politique éducative qui renforce les inégalités et qui projette une transformation du métier inquiétante reposant sur un accroissement du contrôle hiérarchique et une remise en cause de l'autonomie du métier enseignant. Quant à la revalorisation des personnels et aux mesures pour la direction et le fonctionnement de l'école, elles sont soit inexistantes soit s'avèrent très loin des attentes de la profession.

Parce que l'école fait face à une crise grave et inédite. Parce que les personnels sont en première ligne et se sentent abandonnés. Parce que la réussite des élèves est menacée. Parce qu'une autre école est possible ! Des réponses à la hauteur des enjeux sont nécessaires.

Partout en France, mercredi 16 décembre le SNUipp-FSU lance l'opération «Pas de cadeaux pour le service public d'éducation » pour porter symboliquement les attentes de toute une profession et marquer son engagement pour **#unplandurgencepourlecole**.

Après une grève d'avertissement en novembre et suite à un Grenelle de non-dialogue social, 5 organisations et fédérations syndicales [appellent à la grève le 26 Janvier prochain](#), parce qu'il est urgent d'obtenir pour l'école les moyens nécessaires à son fonctionnement.

La liste des cadeaux de Noël du SNUipp-FSU [ici](#)



Le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié le 8 décembre une note d'analyse et de propositions sur le programme d'enseignement de l'école maternelle. Aggravation des inégalités et échecs considérables en perspectives...

La Note explique longuement à quel point les programmes de 2015 se sont trompés.

Elle invite à suivre deux maîtres : S Dehaene, présenté comme référence unique pour la lecture, et A Bentolila. Selon la Note il y aurait soit la méthode Dehaene soit la méthode globale, celle-ci étant très mauvaise, comme si elle existait encore à l'école.

Le nouveau programme organisera un apprentissage explicite et ordonné de la langue avec un enseignement "explicite et structuré du vocabulaire adossé à des travaux de classification , de mémorisation". Cela conduit le CSP a annoncer deux évaluations de tous les enfants une en petite section (PS) à 3 ans et une autre en grande section (GS) à 5 ans. Cette dernière vérifiera "l'acquisition à la fin de la GS". Sinon l'enfant redouble ?

L'étude des nombres suit les mêmes choix. Le premier guide est les évaluations de CP : l'école maternelle doit y préparer. Les références changent : S Dehaene est toujours là mais s'y ajoute C Villani et C Torossian. Et rien d'autre.

Cette Note , qui donne des listes des "attendus des enfants en fin de maternelle", en français , maths et sciences, opère une rupture par rapport au programme de 2015. Le nouveau programme réduit l'école maternelle à l'antichambre de l'école élémentaire avec un enseignement limité au lire, écrire, compter. En ce sens c'est aussi une rupture avec toute l'histoire de l'école maternelle qui devrait s'opérer cette année.

**Lire aussi :**

- ▶ [Pascale Garnier : La fin du programme de 2015 en maternelle ?](#)
- ▶ [Mireille Brigaudiot : "On va vers des échecs considérables"](#)
- ▶ [Sylvie Plane : Le CSP tente de réorienter l'école maternelle](#)
- ▶ [Evelyne Charmeux : Le massacre des innocents...](#)

**[La note ministérielle adressée au CSP concernant la maternelle.](#)**

---



**Urgence climatique, urgence sociale :**

## **la FSU demande la mise en œuvre des mesures préconisées par la convention citoyenne sur le climat**

La Ministre de la transition écologique a convoqué les partenaires sociaux pour débattre de son projet censé transposer dans la loi les mesures issues de la convention citoyenne sur le climat.

**LIRE le Communiqué de presse de la FSU : [ici](#)**

---



## **Timss : la France en bas de tableau**

De très mauvais résultats en mathématiques et en sciences pour l'école française, c'est ce que révèle l'enquête TIMSS. Si le ministre se saisit de ces résultats pour conforter sa politique éducative, le SNUipp-FSU tout comme Joël Briand, maître de conférences honoraire en mathématiques, en font une toute autre analyse.

**Lire la suite**

---



## **Direction : l'enquête du SNUipp-FSU**

Un groupe de travail conclusif s'est déroulé ce lundi 7 décembre entre le ministère et les organisations syndicales, au sujet des décharges de direction et de la revalorisation de l'ISS. **Le SNUipp-FSU lance une consultation des directeurs et directrices et de l'ensemble des personnels des écoles sur ces annonces.**

**[Remplir l'enquête du SNUipp-FSU](#)**

**[Toutes les mesures et l'avis du SNUipp-FSU ici](#)**



## A l'heure actuelle 63 contractuels ont été recrutés dans le 06

**54 sur des remplacements ASA covid  
9 sur des congés maladies Covid**

Contrairement à ce qui nous avait été annoncé par la Dsden, le recrutement s'est fait au niveau M1 et non M2

**Faire passer notre guide contractuel**

**[A découvrir ici](#)**

---

**L'enseignement :**  
**La seule profession où tu voles**  
**des fournitures de la maison**



**pour les apporter au travail**

## **La prime d'équipement informatique**

**Textes :**

**[-Décret n° 2020-1524 du 5 décembre 2020 portant création d'une prime d'équipement informatique](#)**

**[-Arrêté du 5 décembre 2020 relatif au montant annuel de la prime d'équipement informatique](#)**

**Le montant brut de cette prime est de 176 euros brut qui correspondent à environ 150 euros net.**

**Elle sera versée annuellement, en une seule fois :** aux enseignants titulaires ou stagiaires et aux contractuels enseignants en CDI. Elle est également versée aux contractuels enseignants en CDD en contrat d'un an et plus. Ces CDD peuvent être uniques ou successifs tout en n'incluant pas une interruption de plus de quatre mois entre deux contrats.

La liste des personnels en fonction est établie au 1<sup>er</sup> janvier.

Pour les contractuels en CDD, dans l'état des textes, le versement est assujéti à deux conditions : une présence sous contrat au 1<sup>er</sup> janvier et 12 mois révolus ou en cours à cette date.

Pour le SNUipp-FSU, qui porte cette revendication depuis de nombreuses années, l'allocation doit être bien plus conséquente : 500 € par an, afin de couvrir l'ensemble des engagements matériels liés à l'activité d'enseignement.

Il exige son versement à tous les personnels des écoles, la notion d'enseignant·es devant élèves risquant de donner lieu à de nombreuses restrictions dans l'attribution de cette prime.



**La loi de transformation de la Fonction publique change les règles du jeu.**

Médecine de prévention, protection des personnels, formation , prévention des risques, registre santé et sécurité au travail ... Qu'est-ce que la loi change ? Quels sont vos droits aujourd'hui ? Comment les faire valoir ?

C'est pour répondre à ces questions que la FSU a décidé de produire une série de fiches utiles et opérationnelles à destination des différentes catégories de personnels impactées par cette loi.

**Ce mois-ci : 4 pages spécial CHSCT ! \***

**\* Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail**

**[A découvrir ici](#)**



## **Refus du port du masque**

La note de la direction générale des affaires juridiques du ministère et le point de vue du SNUipp-FSU **[ici](#)**



**Le serveur SIAM ouvert dans le cadre des demandes de permutations informatisées, est désormais clos.**

**Le SNUipp-FSU toujours à vos côtés !**

Tous les participant-es ont reçu le 9/12 le récépissé de leur demande dans leur boîte mail professionnelle qu'il faudra imprimer, vérifier et renvoyer à la DSDEN des Alpes Maritimes dans tous les cas pour confirmer la demande. Y joindre les pièces justificatives possibles s'il y en a.

**Tout cela AVANT le 16 DECEMBRE 2020**

Par voie postale à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes (Dsden) - 53 Avenue Cap de Croix 06181 Nice cedex 2

**AVEC Copie au SNUipp-FSU par mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)  
POUR VERIFICATION du BAREME**

**TOUTES les INFOS, les PJ, le calendrier... [ICI](#)**



## **SNUipp FSU Alpes Maritimes**

**SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>**

**Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)**

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice**

**Tél : 04 92 00 02 00**

**SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>**

**Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail :**

**[http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)**

